Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne de l'abbé Alphonse Angot

Chammes - Tome I

Chammes, c^on^ de *Sainte-Suzanne* (3 kil.). arrond. de *Laval* (34 kil. E.).

Anciens noms

Villa Calisamen, 839,840 (Gesta Aldrici). — *Callisamen,* IX^e^ s. (Act. Pont. Cenom., p. 54). — *Ecclesia sancti Petri de Chama,* 1125 (Cart. d'Évron). — *Chame,* 1312 (Bibl. nat., fds. fr., 8 736). — *Chame,* 1434 (Arch. nat., KK. 324). — *Eccl. de Chame,* XV^e^ s. (Pouillé). — *Ecclesia Sancti Petri de Chama,* 1565 (Insin. eccl.). — *Chame,* 1715 (Carte cénom.). — *Chames* (Jaillot). — *Chammes* (Cassini).

Géographie physique

Géologie. — « Au N.-O., brèches pétrosiliceuses cambriennes s'appuyant sur les grès du bois des Montis, qui forment une bande dirigée O.-E. passant à Sainte-Suzanne. A ces brèches succèdent, en se dirigeant vers le S., des grès feldspathiques, puis des grès ferrugineux en plaquettes (grès de Blandouet) ; ces derniers traversent le bourg de Chammes, près duquel ils affleurent. Ils sont exploités pour les constructions auxquelles ils donnent un aspect particulier par suite de leur couleur brun-rouge. Plus au S. on trouve, surmontant les différentes assises cambriennes, le grès armoricain des landes Thébert — puis les schistes ordoviciens des Coulées. Enfin réapparaissent, formant écaille sur ces différents terrains, une nouvelle bande de grès ferrugineux de Blandouet et une autre de grès armoricain occupant toutes les deux le bois et les landes de Moncor ; la dernière de ces assises forme des rochers pittoresques sur les deux rives de l'Erve, au S. de l'ancienne forge. — Au N. de Chammes, du côté des Bruyères et des Aprillés, ainsi que sur la rive gauche de l'Erve, jusqu'aux Landes et à la Pierre-à-l'Ane, épais dépôt quaternaire cachant complètement le sous-sol. — La Forge de Moncor, actuellement abandonnée, était alimentée par les minerais de Blandouet et de Viré, dans la Sarthe. » D.-P. Œ.

Le territoire représente une dépression, où la vallée de l'Erve est croisée par celle du ruisseau du Poulou, anciennement dit de Mouillebraye, qui avec ses divers affluents, recueille les eaux de toute la région s'étendant de la Chapelle-Rainsonin au N. de Sainte-Suzanne. Le bourg, qui forme deux groupes, l'un près de l'église, l'autre sur la route d'Évron, est situé dans l'angle formé par le confluent des deux cours d'eau, à un niveau de 80 m. Les altitudes environnantes sont de 136 m. au S.-O., 126 m. au S., 113 m. au S.-E., 107 m. au N. — Un vieux chemin, utilisé par la route d'Évron, passait au Pont-d'Orval et se dirigeait au S. vers Saulges et Sablé. Il est distinct de la route de Sainte-Suzanne à Chammes que Jaillot continue ensuite vers Saulges et qui, à l'époque où Cassini dessinait sa carte, passait l'Erve pour se diriger sur Sablé par la rive gauche. Les chemins modernes, vicinaux, d'intérêt commun ou de grande communication relient le bourg avec Blandouet (5 500 m. S.-E.) ; Saint-Jean-sur-Erve (5 kil. S.) ; Vaiges (8 kil. S.-O.) ; Saint-Léger (7 kil. O.) ; Châtres (8 kil. N.) ; Évron (9 kil. N.) ; Sainte-Suzanne (3 kil. N.-E.).

Superficie, cadastrée en 1842 par M. Bellanger, 2 106 hect. — « Le fonds est fort maigre et ne produit que du seigle, écrit-on à Miroménil (1696) ; il y a quantité de landes et de bois taillis ; 18 métairies et 35 bordages ». La situation s'était améliorée au siècle suivant, car, d'après Le Paige, le sol produisait du froment et de l'avoine ; il y avait des prairies, deux grandes pièces de bois et beaucoup de landes.

Industrie

Comme *industrie,* outre de nombreux moulins sur l'Erve, on doit signaler les forges importantes de Moncor (V. ce mot) qu'actionnait un vaste étang formé par l'Erve à sa sortie du territoire communal.

Population, administrations

Population. — Moyenne des naissances : 22 de 1640 à 1650 ; — 33 de 1710 à 1720. — 147 feux en 1696 ; — 629 hab. en 1726 ; — 700 à 800 communiants en 1777 ; — 941 hab. en 1803 ; — 1 008 hab. en 1820 ; — 1 038 hab. en 1831 ; — 1 072 hab. en 1840 ; — 1 014 hab. en 1850 ; — 1 006 hab. en 1860 ; — 971 hab. en 1870 ; — 845 hab. en 1880 ; — 750 hab. en 1890 ; — 670 hab. en 1898, dont 256 agglomérés dans le bourg, et le reste disséminé en 63 villages, fermes, closeries ou écarts. On comptait 77 fermes en 1843. En dépendent : la forge de Moncor, 31 hab. ; les Gallonnières, 30 hab. ; la Devinière, 18 hab.

Bureau de poste et *perception* de Sainte-Suzanne.

Institutions religieuses (paroisse, église, presbytère, etc.)

Paroisse, ancienne de l'archidiaconé de Sablé, du doyenné de Sablé-en-deçà-de-l'Ouette ; — de l'élection du Mans, du ressort judiciaire et du grenier à sel de Sainte-Suzanne ; de la Mission d'Évron, 1797 ; — du district d'Évron et du canton de Sainte-Suzanne, 1790 ; — érigée en succursale par décret du 5 nivôse an XII, de l'archiprêtré de Saint-Vénérand et du doyenné de Sainte-Suzanne.

L'*église,* dédiée à saint Pierre, a été entièrement modernisée en 1879 sur les plans de M. Boissière. Les bas côtés existaient, mais ont été voûtés en même temps que la nef et soutenus sur des colonnettes légères. On signale le retable du maître-autel en bois sculpté, et aussi la tombe de Simon Adelée (V. ce nom), provenant de l'abbaye d'Évron et qu'on mutila pour en faire, en la renversant, un dessus d'autel. Les deux cloches ayant été brisées, le directoire accorda à la paroisse une de celles du couvent des Capucins de Laval. — La *confrérie* de Saint-Pierre reçoit depuis 1580 des dons et des legs assez fréquents. Les quarante heures furent instituées en 1782.

Cure à la présentation de l'abbé d'Évron.

Curés : Michel *Jouault,* chanoine du Cimetière-Dieu, 1469. — Pierre *Sergeant,* 1491. — Julien *Hoyau* ou *Houeau,* 1543, résigne et meurt en 1560. — Jean *Drouet,* 10 novembre 1560, maintenu contre Joachim Vénot, † 1562. — Jean *Le Geleux,* février 1562, maintenu contre Jean Mizault, curé de la Poôté, 1567. — Michel *Gaultier,* 1573. — Julien *Blanchard* avait déjà obtenu, en 1564, cession des droits litigieux de Jean Mizault ; il démissionne en 1582. — Michel *Lerouge,* 12 avril 1582. — Jacques de *Courcelles,* de Livet-en-Charnie, 15 janvier 1585, résigne, 1587. — Mathurin *Deslays,* 11 juin 1587. — Charles *Lemonnier* permute, 1588. — Louis *Blanchard,* curé de Livet, 10 mai 1588, † 1594. — Jacques *Guesdon,* clerc du diocèse du Mans, étudiant en l'université de Bordeaux, 19 mars 1594, maintenu contre Gervais Boisteau, permute, 1609. — Gervais *Legendre,* curé d'Assé-le-Bérenger, novembre 1609, inhumé dans l'église le 3 avril 1610. — Michel *Legendre,* neveu du précédent, avait été victime d'un accident qui le rendait quelque peu difforme, *collum recto tramite regere non possit, sed versus partem corporis dexteram aliquantulum collum seu caput deflectat,* 1610 ; inhumé au chœur le 30 janvier 1648. — Jean *Duchesne,* de Blandouet, maître ès arts d'Angers, 1648, notaire apostolique, 1650. — Laurent *Guéret,* 1670, résigne, 1676. — René *Pélisson,* 6 décembre 1676. — Guillaume *Clopier,* de Bonnétable, pourvu par décès du dernier titulaire, le 31 janvier 1707, résigne 1739, † 18 décembre 1741. — Louis-Guillaume de *Saint-Martin,* sous-diacre du diocèse de Séez, 26 février 1739, † 1745. — Jacques *Bridel,* du diocèse de Bayeux, docteur en théologie,

4 mars 1745, permute, 1746. — René *Halbourg,* chapelain au manoir d'Ingrandes, 1746, résigne « détenu de maladie », 1763. — René-Barthélemy *Roussard,* vicaire de Soulaines, neveu du précédent, 28 novembre 1763, † 1773. — Martin *Letessier de Cordé,* vicaire de Bazougers, 20 février 1773, † 1779. — Victor-Marie de *Lesquin de la Mesnardais,* chanoine et grand-chantre de Dol, vicaire général à Quimper, 1779. — Joseph-François de *Poulinie de Grandiste,* licencié en théologie et en droit civil, chanoine de Saint-Claude, 3 février 1779, résigne 1785. — Pierre *Charrier de Fléchac,* du diocèse de Clermont, curé de Vimarcé, 18 mai 1785, permute le 26 septembre suivant. — Michel *Barrabé,* 1786, était vicaire de Hambers, titulaire de la chapelle de la Vallée-Pouriel (Lesbois), né à Vaucé, le 1er avril 1756. Il réserva dans son serment « ce qu'il devait à la religion C. A. R. » Il avait l'appui moral de son vicaire, Gabriel Davoust (V. ce nom), et de la municipalité. Décrété de prise de corps et condamné à la « dégradation civique » et à l'exposition en place publique à Laval, il quitta le pays, passa à Jersey (10 avril 1792), mais était rentré, au mois de juin 1797, à Chammes où il signait ses actes : « Prêtre non assermenté ni soumissionnaire ». Il mourut en fonction, le 1er février 1812. M. Despréaux fit plusieurs baptêmes, en 1792, en l'absence de M. Barrabé. François-Gabriel Vallée, intrus, arrivé au mois de décembre 1791, fut obligé de déguerpir au bout de quelques semaines pour échapper aux huées des habitants. Jacques-René Moreau, d'Izé, ordonné par Villar, apostasia pendant la Terreur. — *Levayer,* 1812-1817. — *Gascher,* 1817-1828. — *Laîné,* 1828-1840. — *Vaudelon,* 1840-1858. — *Moussy,* 1858, † 1871. — *Planchenault,* 1871-1883. — Alphonse *Leblanc,* 1883-1890. — *Lebourge,* 1890-1898. — *Lecomte,* 1898.

Le *presbytère,* placé sur le bord immédiat de l'Erve, « très commode », dit Davelu, en bon état en 1802, fut dévasté par les ouragans du 12 et du 19 novembre 1810 et réparé en 1831 par M. Maximilien Godefroy, architecte.

Écoles

Écoles. — Laurent Guéret, curé démissionnaire en 1676, avait donné un capital de 1 140 ℔ avec une maison « pour l'entretien d'un collège ». Une rente provenant de cette origine a continué d'être affectée à l'école des filles. — Actuellement école laïque pour les garçons ; école des sœurs d'Évron pour les filles.

Féodalité

Féodalité. — La seigneurie de Chammes était vassale de Sainte-Suzanne. Après avoir appartenu aux Feschal (René de Feschal, XVe s. ; la dame de Poligné, 1469), elle passa aux seigneurs de la Chapelle-Rainsouin. En 1562, Nicolas de Champagne l'engagea, pour 55 425 ℔, avec la seigneurie dite de Vaiges, les métairies de l'Hommois, de Bonnefontaine, de la Messuandière, à « sire Olivier Ferré » et à Julienne, sa femme, sieur et dame de la Motte. René Labitte, juge ordinaire au duché de Mayenne, l'eut du chef de Renée Ferré, sa femme. Elle passa, par acquisition, sans doute, aux Le Doux, seigneurs de la Panneterie, et leur resta jusqu'à la Révolution. Ils laissaient même souvent leur nom patronymique pour prendre celui de Chammes. — Le Paige écrit Chamas. — Louise-Françoise-Gabrielle Le Doux de Chammes, dame de Ruigné (Sainte-Colombe), se fit représenter à l'assemblée de la noblesse d'Anjou, 1789.

Notes historiques

Notes historiques. — En identifiant Chammes avec *Calisamen,* ce qui est vraisemblable, on doit lui attribuer une haute antiquité, puisque cette villa fut l'objet d'un diplôme de Louis le Débonnaire. Ce prince en avait disposé en 839, quoiqu'elle appartint à l'Église du Mans, en faveur d'un de ses vassaux nommé Agbert, à condition qu'après sa mort, l'Église rentrerait dans ses droits. Le donataire se désista dès l'année suivante et le prince restitua à saint Aldric le domaine de Calisamen. Il le mentionna aussi dans un acte daté de Poitiers, le 20

février 840, collectivement avec Loudon, Trans, Bannes (?) et Ballon, parmi les possessions qu'il avait rendues à l'évêque. L'auteur des *Actus Pont. Cenom.,* trouvant au IX^{e} s. Chammes parmi les possessions de l'église cathédrale, en attribua le don au *Defensor,* qui en aurait gratifié saint Julien. — Aprillé, Moncor, Orval, Geneteuse, Thébert, sont des noms de localités anciennes. — L'église de Chammes n'est pas comprise dans l'acte de restauration de l'abbaye d'Évron, mais Hildebert la mentionne avec son vocable dans la confirmation des possessions de l'abbaye, 1125. — « L'armée angloise », soldée par les protestants français était à Chammes, le 15 mai 1593. — Épidémies en 1784, 1785, 1786. — Chammes fut peut-être le foyer de la résistance aux idées révolutionnaires qui s'affirma par une démonstration des paysans contre le district, le 2 avril 1792. Les habitants n'avaient pas attendu jusque-là pour déclarer leurs sentiments. Ils avaient nommé maire, le 20 novembre 1791, Jean-Baptiste Cœur, connu pour son attachement à la religion et à la royauté. L'élection annulée, ils refusent, le 20 janvier, de choisir une autre municipalité ; puis, le 12 février 1792, Olivier Provost du Bourrion, délégué par le district, étant venu à la tête des gardes nationales d'Évron, de Vaiges et de Villaines, pour faire procéder à une nouvelle élection, les électeurs qui ont annoncé qu'ils n'y viendront pas les « mains ballantes », commencent par nommer le curé président et le vicaire secrétaire du scrutin. Tous deux refusent le serment qu'on veut leur faire prêter ; le curé, Michel Barrabé, s'adresse à ses paroissiens pour leur demander leur sentiment. Presque tous déclarent qu'ils ne veulent point d'autre président. Le commissaire s'esquive avec sa troupe. L'élection de Jean-Baptiste Cœur est confirmée et notification formelle en est faite au district. Le maire fut condamné à deux ans de « gêne » et quatre heures d'exposition en place de Sainte-Suzanne ; le curé et le vicaire, à la dégradation civique et à deux heures d'exposition à Laval. Les esprits n'en furent pas plus ralliés ni apaisés. Le 1er avril, l'huissier venu d'Évron pour publier l'arrêté contre les prêtres insermentés, se trouva en face de trois cents hommes armés qui ne le laissèrent pas même commencer sa lecture. Ces mêmes hommes rejoignaient le lendemain Rochambault dans la prairie de Montécler et marchaient avec sa troupe sur Évron. — Le forgerons de Moncor, sous les ordres du commis Besnard, tous étrangers au pays, furent, par contre, d'ardents et militants républicains. — Commarque, capitaine dans l'armée de Frotté, était encore en armes avec ses hommes, à Chammes, le 8 février 1800, quand il reçut ordre de cesser les hostilités. — Le 25 janvier 1871, les hussards prussiens qui occupaient Blandouet, se portèrent sur Chammes où ils se cantonnèrent jusqu'à l'armistice. Le 26, ils rencontrèrent sur la route de Saint-Léger un parti de francs-tireurs qu'ils dispersèrent, mais ils furent ramenés jusqu'à Chammes par les chasseurs d'Afrique qui leur firent deux prisonniers. Le 29 au soir, quelques francs-tireurs se laissèrent prendre près du bourg. La commune paya une contribution de 1 000 fr.

Maires

Maires : Brouillard, 1791. — Jean-Baptiste *Cœur,* 30 novembre 1791, révoqué et renommé, 12 février 1792 (V. *supra).* — Louis *Saudubray,* 1798. — A. *Cosson,* 21 prairial an VIII. — Amand *Choisnet,* 7 fructidor an VIII. — Louis *Saudubray,* 28 fructidor an VIII, an XII. — Bernard *Leboul,* 1814. — *Bigot,* 21 juillet 1815, 1821. — *Millet,* 1822, 1829. — *Choisnet,* 1829, 1830. — *Bigot,* 1835, 1850, — *Frétigné,* 1855, 1870. — *David-Lachesnais,* 1870, 1882. — *Rousset,* 1884.

Sources et Bibliographie

Reg. par. depuis 1625. — Quelques titres à la fab. — De la Beauluère, *Recherches,* t. XII. — Arch. de la M., B. 9,748, 1 473, 1 476, 1 481, 1 487 ; L. 65. — Gérault, *District d'Evron. — Vie de Louis de Frotté,* t. II, p. 471. — Arch. nat., F/1c, III, Mayenne, 5. — Notes de M. Prévost, maire de Blandouet.

Localités

Pour les localités, voir les art. : *Moncor, la Panneterie, Thébert,* etc.